

PREIXAN *Avenir*

Bulletin de Preixan n° 116

Août 2014

L'Édito

Chères Preixanaises, Chers Preixanais,

Je commencerai cet édito par les tristes faits qui ont touché quatre familles Preixanaises en tout juste un mois de temps durant cet été. Ces familles ont été douloureusement touchées par le deuil. Deux Preixanaises et deux Preixanais nous ont quittés. Ils s'étaient pleinement investis dans la vie associative de Preixan et vont laisser, sans nul doute, un grand vide dans notre village. Je tiens, ici, à les nommer : M^{elle} Coralie Boyer, Vice-présidente du Comité des Fêtes, M^{me} Monique Bonnet, ancienne trésorière du Club du 3^{ème} âge, M. Alain Djebbari, président du Club de Pétanque et des "Preixi'Vals" et conseiller artistique des soirées/spectacles au restaurant et M. Joël Claustres, trésorier de l'ASPL XIII.

Malgré ces moments difficiles, la vie du village a suivi son cours.

Ce bulletin met en évidence et à l'honneur les activités de quatre associations locales, s'étant déroulées la saison passée et cet été. Vous pourrez, ainsi, mesurer les actions menées à bien par l'ensemble des bénévoles.

Joël Vidal vous enchantera à la lecture de son écrit sur la rivière "Aude".

Vous prendrez, également, connaissance des dernières décisions du Conseil Municipal, des informations pratiques de la rentrée et du commencement de certains travaux d'amélioration de la voirie effectués en régie municipale.

Je vous informe que la déchetterie va, en ce début septembre, subir des travaux de réhabilitation dans sa partie droite où sont, actuellement, déposés les gravats à même le sol. Colvadem11 s'engage à nettoyer cette zone "décharge" et, à l'avenir, les particuliers devront vider leurs gravats dans une benne spécialement affectée à cet effet.

La rentrée scolaire 2014 s'effectuera dans moins d'une semaine et sera marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des Temps d'Activités Périscolaires. Ce dispositif a été préparé en amont par les deux municipalités du RPI en collaboration avec le CIAS de Carcassonne Agglo. Il m'apparaît important de solliciter l'adhésion et la confiance des parents d'élèves pour le bien-être des enfants, Preixanais et Rouffiacois, et la réussite de ce projet.

Je terminerai cet édito en exprimant mon soutien aux familles et aux associations et mon souhait pour qu'elles aient à cœur de poursuivre des projets en mémoire des défunts qui n'ont eu cesse de montrer leur détermination dans leur engagement dans la vie de Preixan.

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.

Dans ce numéro :

L'édito

Les compte rendus des
conseils municipaux

Preixan pratique :

L'agence postale
Cantine scolaire
TAP
Accueil de Loisirs Ados

Carnet

Travaux :
chemin du Pech de Gouzène

Tennis de table :
bilan de la saison 2013/14

Vie de la chorale :
"Les Reines de Chœur"

La Fête locale 2014

Le Tournoi d'échecs

Un peu d'histoire ... :
la rivière Aude

Communication

Compte-rendu du Conseil municipal du 9 juin 2014

Vote du budget 2014 :

Madame le Maire et Monsieur SIX Richard, 1^{er} Adjoint, présentent aux membres du Conseil Municipal une proposition du Budget Primitif 2014 pour la commune de PREIXAN.

Les membres du Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget proposé par Monsieur SIX Richard, 1^{er} Adjoint, et Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Contrat de téléphonie et internet de la mairie:

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il serait possible de souscrire un nouveau contrat en revoyant le contrat à la baisse chez l'opérateur SFR. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé de réviser le contrat en cours chez l'opérateur ORANGE. Une décision sera prise ultérieurement après une période de réflexion.

Prime accordée aux employés communaux :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que jusqu'à présent il était accordé aux employés communaux titulaires, non titulaires et stagiaires, une indemnité d'administration et de technicité. Madame le Maire propose de continuer à accorder cette indemnité aux employés communaux. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Procuration à la Poste:

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de donner procuration à Madame RAYNAUD Coralie à LA POSTE afin qu'elle puisse réceptionner les recommandés et autres courriers. Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée dès que LA POSTE nous aura transmis le modèle de délibération souhaité.

Régies comptables :

Madame le Maire informe les membres de l'assemblée de la procédure à suivre afin de créer de nouvelles régies comptables au sein de la commune de PREIXAN. Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que ces créations nécessitent l'établissement d'un projet qui doit être validé par le percepteur. Après accord de celui-ci, Madame le Maire est alors autorisée à créer des régies comptables à l'avenir. Après débat, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Désignation des délégués à la commission locale d'évaluation des transferts de charges :

Deux délégués sont désignés à la commission locale d'évaluation des transferts de charges :

- Mme DHUMEZ Patricia, titulaire
- M SIX Richard, suppléant

Courrier du Président du Conseil Général de l'Aude :

Madame le Maire effectue la lecture du courrier de Monsieur VIOLA, Président du Conseil Général de l'AUDE. Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un nouveau courrier nous a été transmis. Madame le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'il est nécessaire d'attendre la réception de précisions complémentaires en vue de rédiger une nouvelle délibération. Il n'y a donc pas lieu de voter. Une délibération sera rédigée ultérieurement.

Questions diverses :

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'il serait judicieux de signer une convention de prélèvement-crédancier EDF afin que les paiements des factures EDF s'effectuent annuellement par un seul mandat en début d'année basé sur une estimation de l'année précédente que la trésorerie émettra directement à EDF. Après débat, les membres du Conseil Municipal donne l'accord à Madame le Maire de signer la convention avec EDF.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une demande de projet va être faite auprès du percepteur concernant la création d'une régie des recettes de photocopies, de location des salles communales et des encombrants.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un avis consultatif pour les Temps d'Activités Périscolaires a été recueilli auprès des parents et des enseignants.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'elle reste dans l'attente d'une réunion participative avec les parents d'élèves qui aura lieu le 16 Juin 2014 et du Conseil d'École qui aura lieu le 17 Juin 2014. Madame le Maire informe l'assemblée que ces Temps d'Activités Périscolaires seront validés et actés par le Conseil Municipal avant le 20 Juin 2014.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil qu'une modification des horaires d'ouverture de l'agence postale sera nécessaire à compter du 05 Juillet 2014. Madame le Maire propose d'étudier ce sujet afin qu'une délibération soit prise lors du prochain conseil municipal.

.../

/...

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'il est nécessaire d'effectuer des élections des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue des Élections Sénatoriales du 28 Septembre 2014. Une réunion aura lieu le 20 Juin 2014 pour élire trois titulaires et trois suppléants.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande de Madame DUFIS Marie-Paule qui souhaite obtenir les clefs du clocher pour faire sonner les cloches lors des messes et des cérémonies. Après débat, les membres du Conseil répondent par l'affirmative à la demande de Madame DUFIS Marie-Paule.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que Monsieur GONZALEZ, représentant de la DDTM, a présenté le 28 Mai 2014 à Madame le Maire un Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Ce plan est prescrit depuis fin Mai 2014. Les démarches de concertation publique seront en Septembre 2014.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil le courrier du CONSEIL GÉNÉRAL qui indique que les demandes de subventions 2015 doivent être déposées avant le 31 Octobre 2014.

Madame le Maire expose aux membres de l'assemblée qu'elle est conviée à une réunion de présentation relative au tracé du collecteur de transferts d'assainissement de la future station d'épuration de VILLALBE début juillet.

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 juin 2014

Désignation des électeurs aux élections sénatoriales :

Madame le Maire informe les membres du Conseil qu'il y a lieu d'élire trois électeurs et trois suppléants parmi les élus de la commune en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 28 septembre 2014.

Après déclaration des candidats, ont été élus à l'unanimité électeurs : M. Rieussec Michel, Mme Dhumez Patricia et Mme Pla Véronique, et suppléants : Mme Légier-Melliet Suzanne, Mme Bonnet Marie-José et M. Gleyzes Sylvain.

Compte-rendu du Conseil municipal du 29 juillet 2014

Validation du plan de numérotation postal :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite à une réclamation de l'un des administrés il est nécessaire de procéder à la numérotation postale de certaines habitations récemment bâties.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal des numéros postaux pour les habitations de l'Impasse du Cinsault appartenant à Messieurs et Madame BONNET. De même, Madame le Maire propose un numéro postal concernant l'habitation de Madame FIOROTTO Marie-Thérèse située Allée du Faubourg.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Courrier du Président du Conseil Général sur la réforme territoriale :

Madame le Maire procède à la lecture du courrier du Président du Conseil Général concernant la réforme territoriale et met à disposition de chaque conseiller le modèle de délibération qui devra être pris en cas d'acceptation du Conseil.

Après avoir voté, un membre du Conseil a refusé cette proposition et un membre s'est abstenu. Les membres du Conseil Municipal ont donc accepté à la majorité de prendre cette délibération. Celle-ci sera rédigée.

Coopérative et transports scolaires :

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'antérieurement il était alloué par année scolaire les sommes de :

- ⇒ 55 € par élève pour les fournitures scolaires
- ⇒ 25 € par élève pour la Coopérative Scolaire
- ⇒ 50 % des frais de transports des sorties scolaires.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil d'attribuer les sommes de :

- ⇒ 50 € par élève pour les fournitures scolaires
- ⇒ 40 € par élève pour la Coopérative Scolaire

Madame le Maire explique aux membres du Conseil qu'il est alors nécessaire d'effectuer une décision modificative afin de verser la somme résultant de la différence entre la subvention attribuée antérieurement et la somme nouvellement votée pour la coopérative.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont accepté la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Désignation des deux délégués au Conseil de Territoire de la Malepère :

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de PREIXAN a pu apprécier la visite de Monsieur Régis BANQUET, Président de Carcassonne Agglo, en date du 10 Juillet 2014.

.../

/...

Madame le Maire indique qu'après cette visite sur la commune de Preixan, un Conseil du Territoire de la Malepère a eu lieu ce même jour, à Rouffiac d'Aude.

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de nommer deux délégués représentant la commune de Preixan au Conseil de Territoire de la Malepère.

Madame le Maire propose qu'elle-même et M RIEUSSEC Michel soient désignés comme délégués.

Proposition acceptée par le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres. Une délibération sera rédigée.

Régie de recettes :

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à une décision antérieure qui a été discutée lors d'une séance de Conseil Municipal concernant le souhait de récolter le plus de recettes possibles, un projet de création de régie de recettes a été réalisé auprès du Percepteur.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il est nécessaire de fixer les conditions d'application de cette régie. Cette régie comprendra différentes recettes dont :

- la location des salles communales ;
- la production de photocopies et l'émission de fax ;
- le prêt du petit matériel communal ;
- l'enlèvement des encombrants et déchets verts par les employés communaux ;
- la mise à disposition du terrain de tennis ;
- la parution d'annonces publicitaires dans le « Preixan Avenir » ;

Cette régie sera reversée trimestriellement à la Trésorerie de Carcassonne.

La location des salles communales et l'enlèvement des encombrants feront l'objet d'une convention établie entre les administrés et la commune.

Les cautions et frais de location seront réglés par espèce ou par chèque.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que suite à la création de cette régie, Monsieur le Percepteur demande à la commune de nommer un régisseur ainsi que des mandataires suppléants.

Madame le Maire propose de nommer Madame Coralie Raynaud, régisseur, et Madame Nathalie Canioni et Monsieur Joseph Doutre, mandataires suppléants.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la proposition faite par Madame le Maire. Une délibération sera rédigée.

Questions diverses :

Madame le Maire informe les membres du Conseil que Mme Bourrel Danièle a renouvelé sa demande quant à la plantation de plants de tomates sur des lieux publics. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil ont décidé de laisser à la disposition une petite parcelle à Mme BOURREL Danièle, l'année prochaine, afin que celle-ci puisse mettre en œuvre son projet sous condition que celle-ci entretienne elle-même ces dites plantations.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil la demande de Mme Bellan Christine qui souhaite insérer dans le PREIXAN AVENIR des prospectus concernant une association de gymnastique sur la commune d'Alairac. Après discussion, les membres du Conseil Municipal ont décidé que cette publicité pourrait être faite si le prospectus est imprimé par l'association et que dans ce cas, il sera éventuellement possible de le glisser dans le « Preixan Avenir ».

Madame le Maire expose aux membres du Conseil qu'il est possible qu'une convention soit signée entre la commune et le C.I.A.S. concernant le paiement du personnel durant le temps des TAP. Les membres du Conseil Municipal ont décidé de réfléchir à cette convention. Une décision sera prise ultérieurement.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que Carcassonne Agglo demande à la commune la possibilité de faire une étude sur le gisement foncier de la commune.

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil que le vendredi 01 Août 2014 à 16 heures, aura lieu la commémoration du centenaire de la mobilisation. Ainsi, le tocsin devra être sonné.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention signée entre l'association Entente Tennistiques de la Malepère et la commune de PREIXAN prend fin au 16 Octobre 2014. Madame le Maire ainsi que les Conseillers Municipaux ont jugé utile que cette convention soit révisée. Un entretien doit avoir lieu au mois d'août avec le président de l'association Entente Tennistique de la Malepère.

Monsieur Sylvain Gleyzes, Conseiller Municipal, informe l'assemblée que le barbecue situé au terrain de pétanque est librement utilisé par les administrés. Monsieur Gleyzes Sylvain indique que les souches amenées sur ce lieu par l'association du Club de Pétanque de Preixan sont consommées par les administrés et propose que les souches déposées sous le barbecue soient enfermées par une grille et un cadenas. Madame le Maire propose également qu'un panneau soit déposé sur ce lieu afin d'avertir les usagers des consignes d'hygiène et de sécurité. Propositions acceptées.

Preixan pratique

Agence Postale de Preixan

NOUVEAUX HORAIRES

Ouverture de l'agence postale, à compter du 1^{er} septembre 2014 :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45.
- Samedi de 9h à 12h.
- Fermée le mercredi.



Les horaires d'ouverture de l'agence postale durant les prochaines périodes de vacances scolaires pourront être modifiés ; auquel cas, vous en serez informés.

Cantine scolaire

Information destinée aux parents d'élèves

fréquentant la cantine, à compter du 2 septembre 2014

Exceptionnellement et en cas de maladie d'un élève fréquentant la cantine, vous pouvez décommander le repas du jour, en téléphonant entre 8h et 8h30 au numéro suivant : 04.68.26.80.55, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Horaires et lieux de vente des tickets de cantine à compter du 1^{er} septembre 2014

- ⇒ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45 et samedi de 9h à 12h à l'agence postale.
- ⇒ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h45 à la mairie.

Pas de vente de tickets le mercredi.

Durant les prochaines périodes de vacances scolaires, les horaires d'ouverture de l'agence postale seront aménagés à être modifiés et vous seront communiqués par anticipation.

À compter du 1^{er} septembre, le prix d'un ticket sera de 3,10 €.

Temps d'Activités Périscolaires

RAPPEL destiné aux parents d'élèves des deux écoles du RPI

Il vous est rappelé le courrier en date du 30 juin 2014, de Madame et Monsieur Le Maire de la commune de Preixan et Rouffiac d'Aude, par lequel vous êtes conviés à la réunion d'information avant la rentrée scolaire 2014-2015 sur la nouvelle organisation des rythmes scolaires.

Vous voudrez bien noter dans vos agendas la date de cette réunion fixée au **JEUDI 28 AOUT 2014 à 18H**, au foyer de PREIXAN, pour la présentation du nouveau dispositif applicable à compter de la rentrée de septembre sur les deux écoles du RPI.

Accueil de Loisirs des Ados

Le CIAS organise une réunion d'information, pour les parents et les jeunes de 12 à 17 ans de Montclar, Preixan et Rouffiac d'Aude, sur l'Accueil de Loisirs Ados, le **mardi 18 septembre 2014 à 18h30 à l'espace Culturel de Rouffiac d'Aude.**

Carnet

Depuis le début de l'été 2014, le village et les associations preixanaises payent un lourd tribut par le décès inattendu d'un de leurs membres.

Le 30 juillet 2014, c'est la jeunesse qui est touchée en plein cœur, par l'annonce du décès de Coralie Boyer, vice-présidente du Comité des Fêtes, à l'âge de 24 ans. Coralie laissera l'image d'une jeune fille joviale et courageuse, surtout depuis que la maladie l'avait frappée depuis quelques années. Nous n'oublierons pas ce samedi 14 septembre 2013 où Coralie avait organisé une journée de solidarité au profit de l'Association des Greffés de la Moelle Osseuse de Midi-Pyrénées, qui avait été une totale réussite.

Le 12 août 2014, Mme Monique Bonnet nous quittait à l'âge de 75 ans ; elle fut, pendant de longues années, membre du Club du 3ème Âge pour lequel elle s'est beaucoup investie. Elle laissera un grand vide parmi toutes les personnes qui l'ont côtoyée de près ou de loin à l'occasion de ses nombreux investissements donnés en toute discrétion.

Le 23 août 2014, M. Alain Djebbari s'en est allé à l'âge de 62 ans. Président du Club de Pétanque Preixanais, les nocturnes du lundi vont être amputés de ce personnage atypique, qu'était Alain Djebbari, lorsque l'on connaît ses talents d'organisateur de fêtes et de rencontres.

Le 25 août 2014, M. Joël Claustres s'est éteint à l'âge de 58 ans. Investi pleinement dans le club du rugby, il était le trésorier du l'ASPL XIII.

À toutes ces familles touchées par ces deuils, nous présentons nos très vives et sincères condoléances.

TRAVAUX : rénovation du chemin du Pech de Gouzène

Le chemin du Pech de Gouzène est en travaux depuis le 20 août 2014 et pour une durée de deux mois.

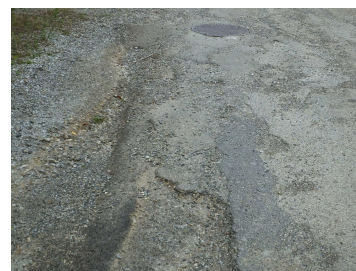
Suite aux orages torrentiels de ces derniers jours, le chemin du Pech de Gouzène a subi des dégradations avancées. La municipalité a donc décidé d'engager des travaux de drainage et de consolidation sur ce chemin.

Trois types d'ouvrages vont être réalisés :

1. Fermeture des caniveaux maçonnés par des grilles chaudronnées pour sécuriser la circulation, notamment des piétons, des enfants.



2. Confection de rigoles de drainage vers les fossés.



État de la voirie après les pluies

3. Dérasement d'accotements consistant à remettre à niveau l'accotement par rapport au niveau de la chaussée.



Ces travaux seront réalisés par les employés communaux sous la direction de la Commission des Travaux.

Ce chantier marque le début d'une longue série de travaux d'entretien et d'aménagement de notre village dont vous pourrez consulter prochainement les galeries de photos sur le site www.preixan.com

PLAN DE CIRCULATION PROVISOIRE



Tennis de Table : saison 2013-2014

Le samedi 7 juin 2014, a eu lieu la remise des coupes pour la saison 2013-2014 du tennis de table. Revenons sur cette année où les sportifs ont donné le maximum d'eux-mêmes.

Au niveau du Championnat corporatif (clubs participants et organisateurs : Trèbes, Limoux, Laure-Minervois, MJC Belvèze, Preixan, MJC Carcassonne), l'entente Preixan-MJC du Razès a présenté deux équipes pour la compétition :

- ⇒ L'équipe "*Les Chrinadaros*" sous les couleurs de Preixan : Daniel BERTRAND, Robert BERTRAND, Jean-Christophe DOMON, Michel ROUYRE et Robert SIVRET,
- ⇒ et l'équipe "*La MJC Belvèze du Razès*" sous les couleurs de Belvèze : Laurent ABATUT, Philippe IVALDI, Jonathan MICHELOU.



Nos résultats :

Coupe MJC Carcassonne : vainqueurs : MJC Belvèze du Razès - finalistes : Chrinadaros

Coupe DAVIES : vainqueurs : Laurent ABATUT et Philippe IVALDI - 3^{èmes} : Daniel BERTRAND et Jean-Christophe DOMON - 4^{èmes} : Robert SIVRET et Michel ROUYRE

Championnat de double : vainqueurs : Copains Pros de Trèbes - 3^{èmes} : Laurent ABATUT et Philippe IVALDI - 4^{èmes} : Robert SIVRET et Michel ROUYRE

Tournoi individuel : vainqueur : Patrick TERCENIO de Trèbes - 4^{ème} : Laurent ABATUT - 5^{ème} : Daniel BERTRAND - 7^{ème} : Philippe IVALDI - 11^{ème} : Robert SIVRET - 15^{ème} : Michel ROUYRE

Championnat Georges SAURY : vainqueurs : MJC Belvèze du Razès - finalistes : Chrinadaros

En Départementale 3, l'entente Preixan-MJC du Razès a une équipe engagée constituée de Caroline IVALDI, Philippe IVALDI, Michel ROUYRE et Robert SIVRET. L'équipe se maintient en D3 pour la saison prochaine.

Nouveauté pour cette année et un encouragement particulier aux nouvelles recrues, dont un groupe de dix enfants qui viennent s'entraîner les mardis soirs et qui n'ont cessé de progresser depuis le début de la saison.

Félicitations à tous !

Inscriptions pour la nouvelle saison au mois de septembre.

Pour toute question vous pouvez contacter l'association à l'adresse ascp@preixy.fr ou par téléphone au 04.68.26.88.17



Chorale « Les Reines de Chœur »

Le 21 juin 2014, à l'occasion de la fête de la musique et pour la fin de saison de l'association, après des parties de tennis de table, de pétanque et de belote, acharnées, nous avons eu le plaisir d'accueillir la chorale "Les Reines de Chœur", dirigée par Michel Rouyre.

Après seulement trois mois de répétitions, la chorale est venue se produire, à 18 h30 au foyer de Preixan, pour la première fois devant un public ; armé de cette expérience et motivé, le groupe a continué son aventure, pour quelques chansons, à la soirée organisée par le Comité des fêtes de Rouffiac d'Aude.



Bonne continuation à cette jeune troupe : Josiane ARMERO, Marie BARBAGALLO, Coraline BERTRAND, Sandrine BERTRAND, Évelyne HENRIQUEZ, Élisabeth HUILLET, Élisabeth LEONHART et Michel ROUYRE.



Après des congés mérités, la troupe reprendra ses répétitions au mois de septembre.

N'hésitez pas nous contacter si vous souhaitez faire partie de cette aventure musicale et conviviale !

Contacter l' Association Sportive et Culturelle Preixanaise (ASCP) :

E-mail : ascp@preixy.fr

Téléphone : 04.68.26.88.17.



Une **réunion de rentrée** se tiendra à la salle du haut du foyer de Preixan

le **vendredi 12 septembre 2014 à 21h00.**

À cette occasion de présenter les activités de l'association et de choisir les orientations à donner aux activités durant l'année à venir. Vous êtes toutes et tous conviés à participer à cette réunion d'ouverture.

Le président, Daniel Bertrand.

Retour sur la Fête locale 2014

Les membres du Comité des fêtes de Preixan remercient tous les habitants du village pour leur accueil et leur générosité lors du **tour de table qui s'est déroulé le dimanche 29 juin 2014.**

Le nombreux choix de fleurs sur la remorque a attiré la curiosité des villageois et leur participation a été bénéfique pour l'association.

Le **vendredi 4 juillet**, la fête locale a débuté par la retransmission des ¼ de finale de la coupe du monde France / Allemagne. L'évènement a attiré quelques passionnés de foot venus supporter fièrement leur équipe, le suspens a été présent tout au long de la partie mais malheureusement cela n'a pas suffi aux Français pour se qualifier. Malgré cela les supporters ont pu se rafraîchir à la buvette et se restaurer au camion sandwich.

Pour la soirée, DJ « *Pet au casque* » aura enflammé la piste de danse pour le plaisir des petits et des grands.



Le **samedi 5 juillet**, malgré la chaleur matinale, le bruit des sabots dans le village aura réveillé les enfants qui sont venus nombreux faire un tour de calèche. Merci à la belle jument, Tania, ainsi qu'à son propriétaire Jean Louis pour cette belle journée.

La soirée a débutée par le convivial apéritif offert par le Comité des fêtes et apprécié par les habitants du village qui leur aura permis de se retrouver autour d'un bon verre pour ensuite enchaîner sur le repas.

A la surprise de tout le monde, la cuisinière et présidente, Marie, a su encore une fois régaler les papilles des villageois non pas par sa fameuse paëlla mais grâce à un *Gaspacho Manchego* qui en aura surpris plus d'un.



Le Comité des fêtes remercie les bénévoles d'avoir mis la main à la patte pour servir, débarrasser ... afin de pouvoir profiter du bal animé par l'orchestre TRAFIC.

Merci à tous les participants, villageois, bénévoles, commerçants, à la mairie de votre soutien. Grâce à vous tous, nous pouvons faire en sorte de continuer la fête à Preixan.

A l'année prochaine...

Les membres du comité des fêtes de PREIXAN.

www.preixan.com/comite-des-fetes/

Échecs

Le club d'échecs de Preixan " l'Echiquier Preixanais " vient de se créer pour proposer une activité en complément de celles déjà en place sur Preixan. Le choix d'un club indépendant, plutôt que rattaché à l'ASCP, a été purement politique et économique, la Fédération Française des échecs étant très avantageuse envers ses clubs et ses licenciés. Le club tend à la pratique du jeu d'échecs comme activité amusante qui n'a plus rien à prouver au sujet de ses bienfaits sur l'intellect et sur les jeunes. Le club est ouvert à tous, jeunes et adultes, pour passer un bon moment de temps en temps ou pour devenir compétiteur.

Le 10 août 2014, " l'échiquier Preixanais " a organisé son premier tournoi au foyer. Les participants, venus de toute l'Aude et au-delà, malgré les vacances scolaires, se sont affrontés en sept rondes.

Sept Preixanais et leur entraîneur, Xavier Capitanio, étaient présents et ont tous été primés ! Plusieurs jeunes Preixanais n'ont malheureusement pas pu être présents.

La création du club étant récente, il n'y a eu qu'un cours d'initiation le matin du jour du Tournoi pour ceux qui voulaient absolument faire le Tournoi et apprendre les bases du jeu d'échecs.

Le Preixanais du jour a été Furkan Akbas, il finit deuxième ex-æquo avec un Carcassonnais et un Perpignanais. Il a fait un excellent tournoi dont une victoire contre un favori du Tournoi, démontrant qu'il pouvait rivaliser dans la cour des grands et faire rayonner le blason preixanais. Il compte, d'ailleurs, le faire briller au Championnat de l'Aude en novembre prochain. Il finit, donc, premier jeune du Tournoi et a remporté une coupe et un prix sous enveloppe.

Notre Président du club, Xavier Capitanio, suit au classement, inscrit à la dernière minute. Il a démontré, lors de ses parties, qu'une partie d'échecs n'est jamais perdue avant d'avoir été mise en « échec et mat ». En effet, deux parties gagnées avec une pièce en moins et une partie nulle alors qu'il avait deux pièces importantes de moins, une belle leçon pour ses élèves ! Ou une chance monumentale ...

Le classement se poursuit par Kylian Capitanio, 10^{ème}, après quelques heures d'entraînement. Il a acquis les bases des échecs et ceci lui a permis d'atteindre ce classement. Il a remporté une médaille pour sa troisième place en catégorie Jeune.

En 13^{ème} position, Mélissa Akbas, Championne de l'Aude, petite poussine, a eu la malchance de tomber contre des joueurs de très bon niveau au cours du Tournoi. Elle remporte une médaille pour sa deuxième place féminine.

En 17^{ème} position, nous retrouvons Eliott Morenviller, débutant ayant participé au cours d'initiation du matin, gagne une partie et arrive à faire deux parties nulles, ce qui lui fait un total de deux points, belle performance pour un premier tournoi. Il est suivi de son frère, Danté Morenviller, avec trois parties nulles. Il s'en sort avec 1,5 points. Belle performance pour ce débutant !

Les deux suivants, Aydan et Salhena Capitanio, ont fait de leur mieux et ont fini avec 1 point chacun. Ces quatre Preixanais ont reçu une médaille d'encouragement pour leur présence et leur performance en tant que débutants.

Merci à tous les participants pour la bonne ambiance et le bon déroulement de la compétition.

Xavier Capitanio,
Président



La rivière AUDE

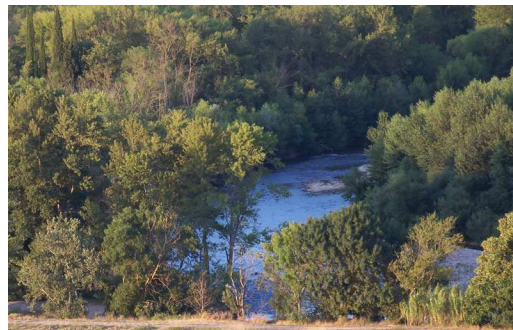
À Preixan, la rivière AUDE traverse notre commune pour aller se jeter dans la Méditerranée à hauteur de Fleury d'Aude. Ici, plusieurs ruisseaux coulent une bonne partie de l'année et alimentent le cours d'eau.

Les ruisseaux du Moulin, de Fontvieille, des Piboules et du Pontil apparaissent souvent secs et invisibles, cachés par une végétation luxuriante. Il suffit d'un violent orage pour qu'ils se mettent à grossir, envahir et inonder les terres attenantes et filer tout boueux vers la rivière.

Vue des hauts de Preixan, notre rivière ressemble à un serpent qui évolue pacifiquement sur la terre. Au fil des siècles, lors des crues, elle sort de son lit pour prendre à sa droite et à sa gauche des directions différentes.

Les terres du bord d'Aude, telles que les Piboules, le Thou, les Basses ont bénéficié des bienfaits des crues. Elles ont en sous sol une forte proportion de gravier et en surface un bon mètre d'alluvions qui facilite la culture de la vigne, des arbres fruitiers, des légumes ou des céréales.

Ces territoires constituent la mémoire de la rivière lors de ses nombreux itinéraires. Cette zone est inondable et non constructible car, un jour ou l'autre, l'Aude repassera là où elle est déjà passée. La nature évolue comme bon lui semble et nous ne sommes que des spectateurs impuissants.



Il y a plusieurs décennies, de très nombreux espagnols venaient d'Andalousie pour vendanger. Ils étaient émerveillés par notre rivière, son débit et sa grandeur. Venant d'une région sèche où l'eau était rare, ils auraient bien aimés avoir une telle ressource naturelle. Ici, la rivière a accompagné toutes les générations de Preixanais et nous lui devons beaucoup.

Dans les années 1930, après le tarissement des sources du Cascal et de la Boulbonne, les municipalités d'Alban Brousse et d'Aimé Montahuc firent creuser un puits d'alimentation en eau potable alimenté par les nappes souterraines en bord d'Aude, au lieu-dit les Piboules. La rivière fût source de vie.

Dans les années 1960, au breil de Foucauld, l'entrepreneur Raoul Chayla acquit de nombreux terrains dans un ancien lit de la rivière et créa une entreprise d'extraction de sable et gravier. Ces matières amenées et stockées par la rivière donnèrent une activité économique au lieu et permirent la création d'emplois sur la commune. En amont, vers 1970, chez Paul Sabatier, au Thou, il y eut aussi une carrière de gravier, gérée par la SACER.

Dans les années 1950, la rivière était très poissonneuse et les gens du coin appréciaient le poisson d'eau douce. Au faubourg, Victorin et Simon Bonnet obtinrent l'autorisation de pêcher à la barque sur plusieurs kilomètres du cours d'eau et, grâce à leur pêche artisanale, un petit commerce local de poissonnerie vit le jour.

Il y avait aussi les pêcheurs du dimanche, qui se respectaient et qui pêchaient dans des endroits aménagés sur les berges. Ces jours-là, on pouvait croiser Louis et Clément Bosc, Jacques Romeu, Jean Izard, ... Leurs garbustes étaient garnies de cabots, de barbeaux, de sofies, de truites et, à l'occasion, de carpes ou d'anguilles.

Les anciens en parlant de la rivière évoquent leur vie amoureuse, à une époque où il y avait très peu de moyen de locomotion. Ce lieu était propice aux longues promenades sous les saules et les peupliers. En été, près de la barque reliant les deux rives, un trou d'eau permettant la baignade rassemblait les adolescents du village et c'était la fête. Garçons et filles s'en donnaient à cœur joie. Adolphe Facérias, le fils du boucher, et ses copains mettaient l'ambiance.

Quelques mètres au dessus de la baignade, à la plantation, les femmes venaient faire leur lessive deux fois l'an pour le gros linge : pour Pâques et pour la Toussaint. Les goujons venaient nager dans cette eau claire où s'échappaient des bulles de savon.

Les berges de l'Aude permettent au lapin de garenne de vivre et de se multiplier, ce qui fit plaisir à bon nombre de chasseurs et de braconniers.

Au niveau de la faune, il y a une bonne dizaine d'années, Jean Dautre et Guy Jammes découvrirent un nouveau venu dans le secteur. Leurs jardins étaient saccagés par le ragondin et ils durent trouver des solutions pour le dissuader de revenir.

Tout en cultivant leurs terres, ces retraités connaissaient bien le lieu où poussent, grâce aux peupliers, les champignons qui agrémentent les repas.



Notre rivière donna beaucoup de joies, mais elle fût aussi liée à nos peines. À quelques reprises, durant le 20^{ème} siècle, la rivière servit de linceul à un ami, un voisin ou à un inconnu.

Ce bord d'Aude nous a vus naître et tous les Preixanais s'y sont promenés, scrutant les flots venant des Pyrénées. Il arrive un jour, dans l'hiver de sa vie où les forces nous abandonnent; que la visite et le jardin des Piboules, c'est du passé, et il faut y renoncer. Alors, du haut de Preixan, les vieux aperçoivent au loin la rivière, et les yeux embués, ils pensent à leur passé riche en anecdotes, à cette terre fertile du bord d'Aude, qui leur permit de vivre et de rester à Preixan.

Joël Vidal

Retrouvez d'autres anecdotes et histoires preixanaises en ligne :
www.preixan.com/village/decouvrir/anecdotes/

Communication

ANNONCEURS

Preixan Avenir est le bulletin municipal de la commune de Preixan

Diffusé en version papier en 300 exemplaires

Preixan Avenir est également diffusé en ligne : www.preixan.com

En 2013 : près de 70 000 visiteurs et 220 000 pages vues

Votre Encart Publicitaire dans le prochain numéro ?

Renseignements et Tarifs au 04 68 26 80 55
ou communication@preixan.com

Tarif préférentiel pour les entrepreneurs preixanais.

La rédaction

Direction de la publication
Patricia DHUMÉZ

Commission Info-Com

Josiane ARMERO
Magali DICK
Véronique PLA
Michel RIEUSSEC
Jérôme VALINA

Le prochain Preixan Avenir paraîtra en octobre 2014.

À votre écoute

Contacter la rédaction :
communication@preixan.com

Visiter le site web officiel :
www.preixan.com